



PRUNEVIEILLE

Fiche de poste

Chef Terrassier

1. Domaines d'activités

- Ce poste concerne les Travaux neufs des domaines suivants :
Éclairage Public / Signalisation Lumineuse Tricolore / Enfouissements Réseaux / Stade

2. Responsabilités

- Exécute et organise son propre travail dans la limite de la stricte exécution des indications de sa hiérarchie
- Exécute lui-même les travaux nécessitant une technicité particulière (dimensionnements Massifs, coulages Massifs)
- Contribue à l'ensemble des tâches à effectuer
- Compte rendu par écrit de l'avancement des travaux et difficultés rencontrées à son supérieur hiérarchique
- Respecter le port de ces EPI et veille à sa propre sécurité, dans le cadre du respect de l'Hygiène et la sécurité sur le chantier
- Respecter les horaires
- Être responsable de la bonne tenue et de la propreté des dépôts et autres matériels mis à sa disposition
- S'assurer que les documents DT/DICT soient dans les véhicules

Ses équipes :

- Placer le personnel sous sa direction au mieux des compétences de chacun afin d'optimiser l'efficacité de l'équipe
- En son absence, délégué son pouvoir et son autorité à son collègue présent sur le chantier dont le niveau d'exécution et de qualification est le plus élevé
- Vérifie que le travail soit conforme aux ordres et aux plans
- Responsable de l'hygiène, de la sécurité, ainsi que du port des EPI de ces équipes
- Veille au respect des horaires sur le chantier
- S'assurer du balisage des chantiers et de sa propreté

Ses chantiers :

- Vérifie la faisabilité du chantier
- Veille à l'approvisionnement du chantier
- Veille à la mise en place du balisage du chantier et à la sécurité des non intervenants
- Effectue certaines livraisons sur chantier
- Remplit les documents relatifs aux chantiers : Feuilles de main d'œuvre et Feuilles d'Autocontrôle

Précisions dans le cadre des Travaux

Exécute par ordre de priorités :

- Les directives données par son responsable hiérarchique

Dans l'exécution des travaux :

- Veille à la propreté de son chantier
- Compte rendu par écrit à son responsable hiérarchique des éléments nécessitant une mise à jour des plans des sites concernés par un changement d'état quelconque



PRUNEVIEILLE

3. Limites des Responsabilités :

Le Chef d'équipe doit :

- En aucun cas, débattre de quelque sujet que ce soit avec le client
- Inviter le client à prendre contact avec sa hiérarchie pour toute demande directe
- En aucun cas, choisir le personnel que l'entreprise met à sa disposition
- En aucun cas, acheter du matériel ou de l'outillage de son propre chef



PRUNEVIEILLE

Siège social
20-22 rue des Ursulines
93200 Saint-Denis
administratif@prunevieuille.fr

prunevieuille.fr